

❖ Le point de vue interne

Ce récit est envisagé **du seul point de vue du narrateur** (le « je », le condamné à mort).

- 1) D'abord, dans le chapitre II, on n'assiste pas à la reconstitution du procès: on n'entend même pas la sentence; le condamné est si troublé qu'il semble à peine l'entendre lui-même.
- 2) Ensuite, toutes les descriptions des personnages s'effectuent à travers son seul point de vue.
- 3) De plus, on ne connaît finalement pas grand-chose du geôlier et du « friauche ». C'est normal: le narrateur n'en sait pas grand-chose, donc il ne peut nous le transmettre.
- 4) Enfin, le point de vue interne convient parfaitement au récit des hallucinations et des cauchemars qui, racontés de « l'intérieur », renforcent encore l'effet sur le lecteur.

❖ Les effets produits par la focalisation interne

L'œuvre produit sur le lecteur une émotion intense, violente et insoutenable.

- a) Le lecteur est plus près de la guillotine.
- b) Il se trouve dans la conscience-même du condamné.

❖ Rappel :

	<b>Point de vue interne</b>
<b>Pronoms personnels</b>	<u>1<sup>ère</sup> personne</u> : je, me, mon/ma/mes...
<b>Connaissance des lieux et temps de l'action</b>	Très peu d'informations sont données puisque le narrateur connaît le milieu dans lequel il évolue seulement.
<b>Caractères des personnages</b>	On ne connaît que les pensées et la psychologie du personnage à travers qui on vit l'action.
<b>Vocabulaire employé</b>	Vocabulaire très <b>subjectif</b> : abondance du vocabulaire péjoratif/mélioratif, du vocabulaire des sensations (voir, entendre, etc.) et vocabulaire cognitif (penser, croire, etc.)